

## **Principes directeurs**

SAVOIRSOCIAL réunit regroupe les organisations cantonales du monde du travail du domaine social, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales ainsi que les associations patronales et professionnelles du domaine social. A ce titre, l'organisation s'engage en faveur du développement et de la qualité de la formation professionnelle dans le domaine social.

### ***Identité et positionnement***

Pour les autorités nationales responsables de la formation professionnelle (Confédération, CDIP/CSFP), SAVOIRSOCIAL constitue l'interlocuteur principal, compétent et fiable, en matière de formation professionnelle dans le domaine social.

SAVOIRSOCIAL assume un rôle prépondérant s'agissant de la conception et du développement de la formation professionnelle dans le domaine social.

SAVOIRSOCIAL fait en sorte que les intérêts de ses membres soient pris en compte et synthétisés de façon continue.

SAVOIRSOCIAL veille à ce que les autorités nationales responsables de la formation professionnelle, les milieux publics intéressés, certains responsables politiques choisis ainsi que les membres et les partenaires connaissent ses préoccupations.

SAVOIRSOCIAL favorise la reconnaissance, le positionnement et la mise en valeur des métiers du social en Suisse.

### ***Professions sociales et champs d'activité du domaine social***

Par professions du social (nous utilisons cette dénomination en analogie avec le terme de travail social), SAVOIRSOCIAL entend les activités professionnelles pour lesquelles (aspects de soutien/assistance) les tâches suivantes sont au premier plan: tâches d'assistance, d'accompagnement, de conseil, d'encouragement aux processus de développement ou de formation ou encore tâches d'éducation.

Les activités de management et de support nécessaires pour la fourniture de prestations de service de type social sont également considérées comme des professions sociales.

Différents groupes cibles – enfants, jeunes, adultes – recourent à de telles prestations sociales pour différentes raisons (externes ou internes), d'une manière limitée ou pour une période indéterminée, avec différents «settings» (ambulatoire, semi-résidentiel ou résidentiel).

Les activités sociales professionnelles se basent sur les besoins et intérêts des personnes concernées, ainsi que sur leurs droits fondamentaux et ont comme objectif principal de garantir le bien-être et la protection des usagers-ères, d'encourager leur développement individuel et leur capacité à bien organiser leur existence; l'intégration sociale et professionnelle constitue également un objectif.

Dans ces conditions, il est possible d'améliorer la qualité de vie et de favoriser la participation à la vie sociale, en améliorant la cohésion sociale d'une manière générale.

De cette définition, il ressort une délimitation par rapport à d'autres catégories de professions pour lesquelles d'autres tâches sont au premier plan: tâches médicales, de soin, thérapeutiques, d'économie familiale, de pédagogie scolaire et curative, de

même que tâches d'assistance spirituelle. En comparaison, les métiers, respectivement activités du domaine social mettent davantage l'accent sur l'épanouissement, l'utilisation et le maintien des ressources disponibles, sur l'intégration sociale et ainsi sur le bien-être des usagers-ères dont on s'occupe (en prenant en considération leur environnement), en veillant à une neutralité idéologique et en renonçant aux promesses de guérison.

L'évolution actuelle dans le domaine de la formation professionnelle montre que certains profils professionnels développés peuvent être classés aussi bien parmi les professions sociales que dans une autre catégorie. Dans tous les cas où de telles professions ont une grande importance également pour le domaine social, SAVOIRSOCIAL revendique de pouvoir assumer un rôle de coresponsabilité.

Font notamment partie du domaine social<sup>1</sup> les champs d'activité suivants<sup>2</sup>:

- Activation/ accompagnement au quotidien
- Intégration au monde du travail
- Aide en matière d'asile/aide au retour et encouragement de l'intégration
- Accompagnement de personnes en situation de handicap
- Accompagnement de personnes âgées
- Travail social en entreprise
- Accompagnement extrafamilial et extrascolaire des enfants
- Encouragement précoce
- Travail communautaire
- Travail social relevant d'un mandat legal
- Promotion de la santé
- Conseil à la jeunesse, à la famille, aux couples et conseil en matière d'éducation
- Domaine de l'exécution de peine ou de mesures
- Conseil aux mères et pères
- Travail en milieu ouvert pour jeunes et enfants
- Aide aux victimes
- Travail social en milieu scolaire
- Consultation sociale
- Accompagnement des familles en matière d'éducation sociale
- Prévention de la toxicodépendance ainsi qu'aide ambulatoire et (semi)résidentielle en cas de toxicodépendance
- Aide ambulatoire et (semi)résidentielle en faveur des enfants et des jeunes

Nous examinons et contrôlons périodiquement les définitions des professions sociales et des champs d'activité, pour lesquels SAVOIRSOCIAL assume la responsabilité, afin d'en vérifier la pertinence et l'actualité.

---

<sup>1</sup> La complexité des problèmes sociaux au sein de ces champs d'activité met en évidence le fait que d'autres professions (dont SAVOIRSOCIAL n'est pas responsable) évoluent dans le domaine social: professions du domaine de la santé, et de la thérapie, de l'enseignement et de la formation, de la pédagogie spécialisée et curative, de l'économie familiale, du droit et de l'assistance spirituelle.

<sup>2</sup> La systématisation des champs d'activités du domaine social présentée ici sert en premier lieu à la définition du domaine social en tant que branche, et dans ce contexte à donner une orientation. Dans un cas donné, les différents champs d'activité ne sont pas délimités de manière nette, comme par exemple l'intégration au monde du travail et le domaine asile/migrations. Les différenciations au sein des champs d'activité ne sont pas non plus prises en considération. Par exemple, l'accompagnement de personnes en situation de handicap peut être subdivisé en différents domaines (habitat/loisirs, travail) qui peuvent quant à eux encore être subdivisés (domaine habitat : foyers et autres formes d'habitat collectif, habitat accompagné / domaine du travail: ateliers, ateliers de jour et accompagnement dans le marché principal du travail).

### ***Formation professionnelle en général***

Pour que la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle supérieure soient considérées comme attrayantes et qualitativement bonnes, il faut qu'elles favorisent les compétences professionnelles sur le marché du travail et les capacités à évoluer professionnellement des personnes en formation/des employé-e-s, et facilitent ainsi leur parcours professionnel et leur mobilité. De plus, elles doivent correspondre à un besoin du monde du travail. En conséquence, différentes formes de formation et de qualification sont considérées comme ayant une valeur équivalente.

Lors de la conception et du développement de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure, SAVOIRSOCIAL prend en considération les besoins issus de la pratique (des destinataires, des employeurs respectivement employé-e-s), nous tenons compte des enseignements fournis par la recherche et la science, ainsi que des considérations en matière de politique de la formation professionnelle, de politique sociale, économique ou financière. Dans ce contexte, SAVOIRSOCIAL observe également les évolutions européennes et internationales dans le domaine de la formation professionnelle.

SAVOIRSOCIAL s'engage pour une différenciation claire des niveaux de formation, des offres de formation et des profils professionnels, ainsi que pour une bonne perméabilité entre les différents niveaux de formation.

### ***Formation professionnelle initiale (degré secondaire II)***

SAVOIRSOCIAL joue un rôle prédominant pour le développement de formations professionnelles initiales, en tant que:

- Responsable de la profession d'assistant/e socio-éducatif/ve ou de
- Coresponsable de la profession d'aide en soins et accompagnement

Dans ce contexte, il est tenu particulièrement compte, pour la profession d'assistant/e socio-éducatif/ve, des trois orientations et de la variante généraliste et, dans le cas de la profession d'aide en soins et accompagnement, des différents domaines de prise en charge.

SAVOIRSOCIAL s'engage en faveur d'une formation de qualité en entreprise, à l'école et dans le cadre des cours interentreprises et accorde une attention toute particulière à la coordination entre les trois lieux d'apprentissage.

SAVOIRSOCIAL définit les lignes directrices et les standards au niveau national dans le but de garantir la qualité. Dans ce contexte, SAVOIRSOCIAL prend en compte les différences de traditions culturelles ou structurelles entre les trois régions linguistiques.

SAVOIRSOCIAL évalue périodiquement la qualité des formations professionnelles initiales.

SAVOIRSOCIAL favorise la coopération entre les lieux de formation et encourage la transparence et la comparabilité pour ce qui concerne la qualité de la formation au niveau suisse.

### ***Formation professionnelle supérieure (tertiaire B)***

SAVOIRSOCIAL joue un rôle d'orientation et de coordination dans le cadre du développement de la formation professionnelle supérieure. A cet effet,

SAVOIRSOCIAL assume une coresponsabilité pour les plans d'études cadres (PEC) du domaine social. De même, SAVOIRSOCIAL revendique une coresponsabilité pour tous les examens du domaine social.

Pour les examens dont les profils professionnels comprennent des compétences caractéristiques aussi bien pour les professions du social que pour d'autres professions, et qui ont une grande importance pour le domaine social, SAVOIRSOCIAL revendique également une coresponsabilité.

SAVOIRSOCIAL s'engage en faveur d'une offre de bonne qualité, correspondant aux besoins et bien lisible s'agissant des formations professionnelles du domaine social au niveau degré tertiaire B. Dans ce contexte, nous prenons également en considération les évolutions au niveau hautes écoles spécialisées.

SAVOIRSOCIAL encourage le dialogue entre tous les acteurs importants avec comme objectifs la promotion de la perméabilité entre les niveaux de formation ainsi que la mise sur pied d'une structure du contenu des offres aussi claire que possible au niveau degré tertiaire B.

### **Membres**

SAVOIRSOCIAL ainsi que les quatre groupes d'intérêts, à savoir les organisations cantonales et régionales du monde du travail du domaine social (KODA), la Conférence des directrices cantonales et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), les employeurs du domaine social (CI ES) et les associations professionnelles du domaine social (APS), s'engagent pour que l'assise de l'organe responsable soit large. La CI ES et l'APS aspirent à ce que toutes les organisations importantes soient membres de leur communauté d'intérêts, respectivement de SAVOIRSOCIAL.

Les membres reconnaissent faire partie d'une communauté de représentation d'intérêts et sont en principe solidaires des décisions prises par SAVOIRSOCIAL.

Les différents groupes d'intérêts ont pour tâche, dans toute la mesure du possible, de parvenir à une position commune à leur niveau, et d'exprimer cette position unique au sein du comité de SAVOIRSOCIAL. Les positions minoritaires doivent être annoncées en tant que telles.

Les divers groupes d'intérêts veillent à ce qu'au moins un-e de leurs trois représentant-e-s au comité de SAVOIRSOCIAL provienne de Suisse latine.

### **Coopération et mise en réseau**

SAVOIRSOCIAL garantit une bonne collaboration et un bon échange d'informations entre les associations et organisations nationales du domaine social.

Pour SAVOIRSOCIAL, il est capital qu'il existe une bonne collaboration avec les partenaires aux niveaux régional et cantonal, en particulier avec les organisations régionales et cantonales du monde du travail du domaine social.

SAVOIRSOCIAL vise à établir une bonne répartition des tâches (délégation) avec tous les partenaires, afin que celles-ci puissent être effectuées de manière aussi efficace que possible.

*Adopté par le comité de SAVOIRSOCIAL lors de sa réunion du 2 juillet 2014.*